



Le Mot du Maire



Ce bulletin est le dernier de notre mandat municipal.

La prochaine élection municipale aura lieu les dimanches 15 et 22 mars. Vous trouverez en détail dans les pages intérieures, les nouvelles modalités de vote pour ce prochain scrutin.

L'échéance à venir dans quelques semaines est un évènement déterminant pour la vie de nos communes. Je ne peux évidemment m'étendre sur ce sujet, je ne peux que vous exprimer mon désir d'un moment démocratique, dans le respect de chacun, permettant à tous de s'exprimer.

Il fait bon vivre dans nos campagnes et à La Vacquerie en particulier. Nous ne mesurons peut-

être pas suffisamment la chance que nous avons d'habiter dans un village de caractère (c'est unanime chez les visiteurs qui le découvrent), dans lequel les activités qu'elles soient commerciales, agricoles, artisanales se maintiennent, où le bénévolat associatif est conséquent et surtout très dynamique. Je remercie ici une nouvelle fois toutes les associations vacqueroises qui ont fait un travail remarquable pour animer la commune.

Comme je vous l'ai rappelé lors de la cérémonie des vœux, au cours de l'année 2025, nous avons perfectionné l'éclairage du boulevard et de l'esplanade, fait isoler la première partie des bâtiments com-

munaux, et mis en service un ossuaire au cimetière.

Le chantier de rénovation du revêtement de la place du village débutera en mars.

Je regrette beaucoup que la météo nous ait contraint d'avoir été dans l'obligation d'écourter le marché de Noël qui était fort prometteur.

Je vous réitère mes vœux pour cette nouvelle année qui commence.

Restez en bonne santé et soyez heureux en mettant de côté le superflu pour ne conserver que l'essentiel.

Martine Baisset



Quelques citations

- ▶ *L'homme jeune marche plus vite que l'ancien. Mais l'ancien connaît la route (proverbe africain)*
- ▶ *La vraie richesse d'un homme en ce monde se mesure au bien qu'il a fait autour de lui. (Mahomet)*
- ▶ *Donnez à ceux que vous aimez des ailes pour voler, des racines pour revenir, et des raisons de rester (Dalaï Lama Tenzin Gyatso)*
- ▶ *L'humour est la forme la plus saine de la lucidité (Jacques Brel)*
- ▶ *Depuis que j'ai appris à rire de moi-même, je ne m'ennuie plus jamais (George Bernard Shaw)*
- ▶ *Je redoute l'hiver parce que c'est la saison du confort ! (Arthur Rimbaud)*

Visitez le site Internet de la mairie : lavacquerie34.fr - cliquez ici



Sommaire

Le mot du Maire.....	page 1
Conseil Municipal	page 2
Les Boulégaïres.....	page 2
Infos diverses	page 2
Réforme des élections municipales.....	page 3
Agenda	page 4
Qual sem ? (qui sommes-nous ?)	page 4

Quels débats au conseil municipal ?

Lors du dernier conseil municipal du 22 novembre dernier, il a été débattu:

- ▶ de la convention d'adhésion au service commun du droit des sols de la communauté de communes du Lodévois-Larzac : instruction des autorisations d'urbanisme, accompagnement, conseil et actes relatifs à l'occupation des sols.
- ▶ de la mise à disposition, gratuitement, de la petite salle des fêtes une fois pendant la campagne électorale des municipales 2026
- ▶ de l'autorisation de signature de la convention à l'adhésion à la médecine préventive 2026-2028
- ▶ de l'instauration de la participation de la commune à la complémentaire santé des agents au 01/01/2026 (montants mensuels : 30 € pour Alex et 25 € pour Valérie)
- ▶ de l'autorisation de signer le renouvellement de la convention entre Météo France et la commune



▶ l'accord d'une subvention pour la commune de St-Maurice-Navacelles pour les projets scolaires 2025-2026 (110 € par élève, 8 élèves de La Vacquerie, total 880 €)

- ▶ du transfert de compétences de l'éclairage public à Hérault Énergies
- ▶ d'installation de nouvelles caméras au niveau du bâtiment de la mairie (7 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention)
- ▶ de la gratuité des inscriptions à la bibliothèque municipale à partir de 2026
- ▶ de la suppression dans le tableau des effectifs d'un emploi à temps non complet d'un contrat aidé et de la création à compter du 1^{er} janvier 2026 d'un emploi à temps non complet d'un adjoint technique de 17h50, contrat à durée déterminée de 2 ans.

Excepté celle sur l'installation des caméras, toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions.

Les Boulégaïres

La bibliothèque

- ▶ **Mardi 10 février** de 15h à 17h, Magalie Feuillas vous propose un atelier à la bibliothèque sur le thème «Son 1^{er} conte». Vous serez accueilli par un moment conte où votre écoute, oreilles grandes ouvertes, sera sollicitée puis votre conte vous choisira, qu'allez vous en faire ? A votre guise: lecture ou restitution orale. La finalité est de vous laisser emporter par votre imaginaire et délier en douceur votre oralité

La bibliothèque et les Boulégaïres en partenariat avec la médiathèque de Lodève

- ▶ **Samedi 14 mars**, le printemps des poètes sur le thème de la liberté : exposition de textes et de photos, dessins; atelier d'écriture enfants et adultes etc. Exposition ouverte au public dans la semaine suivante.

Animations

- ▶ **Mercredi 21 janvier** : 16h-18h, petite salle des fêtes dans le cadre de son programme Santé, Bien-être,

Florence Fix présentera « **Petits et grands maux** ». Pourquoi et comment se développe l'ensemble de toutes nos inflammations ? Des petits maux, mal à la tête, mal au ventre, mal au dos, à la sciatique, tendinite, allergie, arthrose, et bien plus encore...

- ▶ **Jeudi 9 avril** 14h-16h, petite salle des fêtes : animation proposée par Magalie Feuillas « **Prends soin de toi** » Participation 4€/pers pour les ingrédients, et les photocopies des fascicules. Le thème est «la magie des macérats huileux avec confection d'une huile de massage.

Plan V

- ▶ **Vendredi 20 février** à 19h30 dans la petite salle des fêtes, l'association propose une soirée sur le thème « **CAFÉ MORTEL** », où il s'agit de parler librement de tous les sujets concernant la mort, de l'aspect psychologique au côté environnemental (choix de sa mort, enterrement ou incinération, humisation etc, avec types de cercueils, de pierres tombales, les cimetières etc.).

Infos diverses ... infos diverses ...

La bibliothèque gratuite pour tous !

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité la gratuité de la bibliothèque dès 2026. Que vous habitez ou non sur le village, vous pouvez venir emprunter un roman, un policier, un livre



de recettes, une bande dessinée, un livre pour enfants, ...

Le fonds propre est d'environ 1500 livres et deux fois par an le bibliobus renouvelle environ 300 livres de la bibliothèque du Conseil Départemental.

Christiane, Madeleine, Françoise ou Monette sont à votre disposition pour vous conseiller.

La bibliothèque est ouverte le mardi de 18h à 19h30, le mercredi de 14h30 à 15h45 et le jeudi de 17h à 18h.

Recensement de la population

L'Insee nous a récemment notifié la population municipale en vigueur au 1^{er} janvier 2026.

La population totale de La Vacquerie s'élève à **215**. Parmi celle-ci on dénombre 5 personnes comptées à part. Il s'agit de personnes recensées sur d'autres communes et qui ont conservé une résidence sur la commune.

Réforme des élections municipales 2026

Les dimanches 15 et 22 mars 2026, les citoyens éliront leurs conseillers municipaux.

En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.



Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1000 habitants

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu une exception pour les listes candidates. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que

de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires.

Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

Pour les communes de 100 à 499 habitants comme La Vacquerie, l'effectif légal du conseil municipal est de 11 avec un minimum de 9 candidats et un maximum de 13 (candidats suppléants en cas de vacance de poste durant le mandat).

Harmoniser le mode de scrutin

La loi du 21 mai 2025 étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70% des communes françaises. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs :

- harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;
- renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes ;
- répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme.

Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Inscription sur les listes électorales

A noter, les dates limites d'inscription sur les listes électorales sont fixées au **mercredi 4 février 2026** pour les demandes en ligne, et au **vendredi 6 février 2026** pour les dossiers physiques.

Vote par procuration

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration. Vous n'avez pas de justificatif d'absence à fournir.

Attention, le jour du vote, l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration faite en France.

Vous pouvez faire une procuration de plusieurs façons :

- en remplissant le formulaire en ligne (puis en vous déplaçant à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire)
- en ligne, avec une identité numérique certifiée France Identité
- avec le formulaire à imprimer (puis aller à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire)
- avec le formulaire disponible à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire.

Pensez à demander au préalable à la mairie les numéros d'électeurs (le vôtre et celui de la personne pour qui vous voterez) ;

En savoir plus, cliquez ici



La mairie et l'agence postale communale sont ouvertes au public :

lundi	8h15 à 12h15
mardi	8h15 à 12h15
jeudi	8h15 à 12h15
vendredi	8h15 à 12h15

La Grange aux Livres

La bibliothèque municipale est ouverte :

mardi	18h à 19h30
mercredi	14h30 à 15h45
Jeudi	17h à 18h



Le fonds propre est d'environ 1500 livres et deux fois par an le bibliobus renouvelle environ 300 livres de la bibliothèque du Conseil Départemental.

Nouveauté : tous les prêts sont gratuits depuis cette année (voir page 2)

► Bennes à encombrants sur le camping

(de 14h à 17h15) : les mercredis 21 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai 17 juin, 15 juillet, 19 août, 16 septembre, 21 octobre, 18 novembre, 16 décembre

► France Services

les mardis 27 janvier, 10 et 14 février, 10 et 14 mars (de 9h45 à 12h15 en mairie)



► Tournois de belote

Vendredi 23 janvier (15h à 18h) : Galette des rois, vendredi 6 février (16h à 19h) et 20 février (16h à 19h)

► CIAS (Service social)

De 10h à 12h en mairie les jeudis 5 février, 2 avril et 4 juin.

Que d'eau, que d'eau !

Le mois de décembre a été particulièrement arrosé.



En témoigne les chiffres que nous a communiqués Météo France.

Voici en millimètres l'eau qui est tombée sur notre commune.

Décembre 2024 : **45,8 mm**

Décembre 2025 : **593,8 mm**

Agenda

- **Mercredi 21 janvier 2026** : «Petits et grands maux» (voir page 2)
- **Samedi 24 janvier 2026** : 15h Loto de l'APE (Association des Parents d'élèves) à 15 heures à la Grange
- **Mardi 10 février 2026** : 15h atelier «Son 1^{er} conte» (voir page 2)
- **Vendredi 20 février 2026** : 19h30 Réunion Plan V «Café mortel» (voir page 2)
- **Du lundi 23 au vendredi 27 février** : Stage de cirque à la Grange organisé par l'APE
- **Samedi 28 février 2026** : Fête de la Soupe organisée par le Foyer Rural ; Inscriptions : 06 13 55 75 71
- **Samedi 14 mars** : printemps des poètes sur le thème de la liberté : exposition de textes et de photos, dessins
- **Dimanche 15 et 22 mars 2026** : de 8 h à 18h, élections municipales
- **Jeudi 9 avril 2026** : 14h-16h animation «Prends soin de toi» à la petite salle des fêtes (voir page 2)
- **Dimanche 24 mai 2026** : Inauguration du Chemin de l'Eau
- **Samedi 13 juin 2026** : 17h : Concert «Amis Voix»

Qual sem ? (qui sommes-nous ?)

Sources fournies par Jo Durand: voir bulletin municipal d'Octobre 2022 n°48.

Rossignol : vient du latin "lusciniolus".

Très répandu sur le territoire français. On trouve la graphie occitane "Rossinhol". Ce nom pourrait être dérivé d'un sobriquet désignant un personnage bon chanteur ou quelqu'un de joyeux, exprimant sa gaieté par des chansons ou sifflements.

Solé : nom d'origine hispanique.

"Solear" en Espanol signifie exposer au soleil. On trouve en Occitan "SÒL" pour un terrain dégagé, donc ensoleillé. Solé est certainement le propriétaire d'un terrain exposé au soleil.

Trinquier : désigne le bûcheron. "Trencaire".

("En" se prononce "in" en Occitan.) Trenca c'est trancher. Durant les guerres médiévales le cri martial en Occitan était "Trenca ! Talha !" (Tranche ! Taille !) Près d'Arles, il y avait un château du nom de Trinquetaille.

Trouillet : dérivé du latin "torculum", pressoir.

En Occitan on trouve "truèlh", "trioi", "trèlh" pour désigner le pressoir à huile de noix ou le grand baquet à fouler la vendange. "Trolhar" c'est fouler le raisin. "O" se prononce ou en Occitan. On a des noms de familles dérivés de l'activité saisonnière des pressoirs avec des graphies diverses. (Trouyet, Trouillès,

Troyet, Trouïez...)

Ces noms peuvent aussi représenter le maître du moulin à huile ou le chef de cave.

Serieys : du latin populaire "ceresium" on passe à l'occitan "cerièr" qui désigne le cerisier.

"cerès" pourrait signifier une cerisaie. Seyries est à rattacher à cerise, cerisier ou cerisaie. On trouve plusieurs écritures du nom de famille : Seyrès, Sérieys, Delseryes, Dusseriés...

Viala et Villa : "villa" en latin désigne un domaine mais aussi une maison de campagne, une métairie, voire un village.

Nombreux sont les noms de familles dérivés de viala et villa. (Les deux noms ont la même origine) Villaret, Viale, Vialette...

La famille Villa possédait à La Cave de Sablières une cave à fromage.

Le commandant Vialla, originaire de La Vacquerie et vivant à Orange écrira quelques livres d'histoire :

"Marseille Révolutionnaire" écrit en 1910. "Les volontaires des Bouches-du-Rhône" (1913)

Il attaquera vivement Edouard Daladier. Ce dernier fut plusieurs fois ministre et président du conseil.

En 1934, le commandant Vialla écrira : "Les fossoyeurs de la République. Daladier l'homme du 6 février." (Ecrit en 1934)

La famille Viala possédait la distillerie à la-vande à La Vacquerie.